



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 8 avril 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUÉHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Présidente,
M. Bernard UTHURRY, Maire,
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

2.c – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT :

→ Dépenses

Travaux et autres immobilisations corporelles :	602.266,44 €
Capital des emprunts :	350 036,21 €
Production immobilisée :	9 994,58 €
Amortissement des subventions d'investissement :	77 321,00 €
Autres opérations d'ordre :	8.388,56 €

TOTAL : 1.048.006,79 €

→ Recettes

Subventions d'investissement	84 227,24 €
Emprunt	980 000,00 €
Affectation N-1	100 000,00 €
Dotations aux amortissements :	455 904,69 €
Excédent 2019 reporté :	37 281,19 €

TOTAL : 1.657.413,12 €

Excédent de la section d'Investissement : 609.406,33 €

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion (-623.313,72 €); le résultat d'investissement s'établit à : - 13.907,39 €.

• SECTION FONCTIONNEMENT :

→ Dépenses

011 – Charges à caractère général :	252 421,99 €
012 – Charges de personnel :	598 810,92 €
014 – Atténuation de produits :	123 053,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	21 854,89 €
66 – Charges financières :	43 344,59 €
67 – Charges exceptionnelles :	4 813,94 €
68 – Amortissement des immobilisations :	455 904,69 €

TOTAL : 1 500 204,02 €

→ Recettes

013 – Atténuation de charges :	832,61 €
70 – Ventes de produits :	1 278 819,36 €
74 – Subventions :	201 517,89 €
75 – Autres produits de gestion courante :	0,89 €
77 – Produits exceptionnels :	49,37 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	77 321,00 €
042 – Production immobilisée :	9 994,58 €
042 – Reprise amortissement immo corp. ou incorp.	8.388,56 €
002 – Excédent 2019 reporté :	36 772,73 €

TOTAL : 1 613 696,99 €

Excédent de la section d'exploitation : 113 492,97 €.

Soit un excédent global de clôture de : 722 899,30 €, ramené à 99.585,58 € en intégrant les RAR.

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 23 mars 2021,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du budget de l'assainissement qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal voté précédemment.

Ainsi délibéré à OLLORON Ste-MARIE, ledit jour 8 avril 2021.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 13/04/2021



Le Maire,


Bernard UTHURRY





Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 064-216404228-20210408-8_4_2021_2C-DE